

AHCPS

Association des Habitants du Chemin Plein-Sud à Thônex
c/o Monsieur Ezequiel Lopez
Chemin Plein-Sud 10
1226 Thônex
comite@ahcps.ch



P.V. Assemblée Générale AHCPS du 02 juin 2026

1. Liste de présences

26 personnes présentes dont 5 membres du comité et 3 excusées
L'assemblée générale de l'AHCPS s'est tenue le mardi 02 juin 2026 à 19h00 au restaurant scolaire de l'école Marcelly, Chemin Marcelly 10, 1226 Thônex. L'ordre du jour portait sur la validation des comptes 2025, l'élection du trésorier, du vérificateur des comptes, du comité ainsi que du président de l'association.

2. Rapport du président

Notre président, José Cacheiro, a abordé ces 7 dernières années au sein de l'association et les défis rencontrés. Principalement au sujet de la mise en séparatif du chemin qui a été le cheval de bataille de l'association toutes ces années. Il a tenu à remercier tous les membres de l'association de la confiance donnée et a annoncé son retrait en tant que président mais également de l'association car il n'est plus résident du chemin Plein-Sud. Toutefois, de par ses connaissances du monde des chantiers en tant qu'architecte, il a accepté de tenir le rôle de consultant jusqu'au terme des dossiers de mise en séparatif et réfection du chemin.

3. Rapport du trésorier

Au soir de l'AG, le trésorier n'était pas présent et le rapport a été lu par un membre du comité.

L'assemblée a approuvé le rapport et le trésorier, M. Marc JUNET, a été élu pour cette nouvelle année.

4. Rapport du vérificateur des comptes, discussion et approbation

Au soir de l'AG, le vérificateur des comptes n'était pas présent. Vous trouverez son rapport en annexe de ce PV.

L'assemblée a approuvé les comptes et le vérificateur des comptes, M. Michael REY, a été élu pour cette nouvelle année.

5. Montant de la cotisation 2026

Le montant de la cotisation 2026 reste inchangé à 100 CHF par ménage propriétaire et 50 CHF par ménage locataire.

6. Élection des membres du Comité et du vérificateur des comptes

Cette année, plusieurs changements ont eu lieu avec trois départs :

- José Cacheiro se retire de l'association mais reste consultant pour les futurs suivis de chantier du chemin
- Nicolas Hars se retire du comité mais reste membre de l'association
- Romain de-Sainte-Marie se retire également du comité tout en restant membre de l'association

Puis deux nouvelles personnes font leur entrée au comité :

- Juliette Gallet
- Laure Petiteau

Nous les remercions chaleureusement pour leur motivation et leur soutien aux futurs défis qui nous attendent.

Enfin, la composition du comité élu :

- Ann Frances Kelly
- Ezequiel Lopez
- Fabiano Armeli (Président)
- Juliette Gallet
- Laure Petiteau
- Marc Junet (Trésorier)
- Philippe Léchaud

7. Point de situation des travaux de mise en séparatif

Depuis l'AG extraordinaire qui s'est déroulée le 22 avril dernier, aucune nouvelle information à partager.

8. Point de situation sur la réfection totale du chemin

Même chose que le point précédent, il n'y a rien de nouveau à partager. Cependant, l'association continue son travail de récolte des votes concernant la servitude de passage de mobilité douce accordée à la Ville de Thônex et a demandé à toutes les personnes présentes de bien vouloir faire partager avec son voisinage le fait qu'il manque encore une trentaine de signatures pour clore la récolte.

Merci à eux !

Situation des votes au moment de rédiger ce PV :

Votes en faveur confirmés : 41
Votes en faveur lors de l'Assemblée Extraordinaire : 13
Votes manquants : 30
Votes POUR : 54
Votes CONTRE : 1

9. Question et divers

Les discussions se sont poursuivies principalement sur la servitude de passage de mobilité douce qui serait accordée à la commune. Également sur les conséquences d'une acceptation ou d'un refus, ainsi que sur l'avenir de notre chemin.

Enfin, la soirée s'est terminée avec un apéritif et des discussions plus légères.

Nous tenons à remercier tous nos membres pour votre confiance, votre soutien et un merci tout particulier aux personnes présentes lors de notre assemblée.

Assemblée générale de l'Association des Habitants du Chemin Plein-Sud
Thônex, le 17 avril 2026

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR DES COMPTES

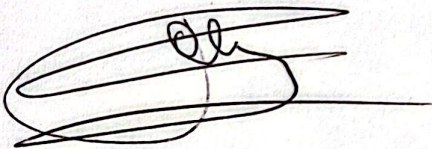
Madame, Monsieur,

Conformément au mandat qui m'a été confié lors de l'Assemblée générale tenue le 24 février 2022, j'ai procédé, par sondage, à la vérification des comptes de l'Association des Habitants du Chemin Plein-Sud pour la période du 1 mars 2025 au 17 avril 2026.

Par mon contrôle, je peux certifier :

- Que les comptes sont tenus avec soin et exactitude ;
- Que les chiffres du bilan et du compte de résultat correspondent aux justificatifs présentés.

En conclusion, je ne peux que vous recommander d'approuver les comptes qui vous sont soumis et d'en donner décharge au trésorier et au comité

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'R' followed by a cursive 'EY' and a long horizontal flourish.

Le vérificateur : REY Michaël